



RAPPORT DE GESTION – PÉRIODES DE TROIS MOIS ET SIX MOIS TERMINÉES LES 31 AOÛT 2016 ET 2015

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Biodroga Nutraceutiques Inc. (« Biodroga ») et Acasti Pharma inc. (« Acasti »), pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés sont disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Dans le présent rapport de gestion, l'information financière pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015 est basée sur les états financiers intermédiaires consolidés de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 12 octobre 2016. Les informations fournies dans ce rapport sont actuelles à cette date, sauf indication contraire.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Transactions entre parties liées », « Activités hors bilan », « Méthodes comptables et estimations critiques » ou « Risques et incertitudes », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 25 mai 2016. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport.

À moins d'indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en milliers de dollars canadiens. Les symboles « \$ CA », « \$ US » et « EUR » font référence au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. Les informations communiquées dans ce rapport se limitent à celles que la direction juge « importantes », c'est-à-dire que toute omission ou inexactitude de ces informations pourrait influencer ou modifier la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent sensiblement des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que

« croit », « prévoit », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent rapport de gestion seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date du présent rapport de gestion. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans les présentes comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (Bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé et sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS consolidée en ajoutant (à la perte nette) au résultat net les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine et les frais d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut aussi du calcul de son BAIIA ajusté et de sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Un rapprochement (de la perte nette) du résultat net au BAIIA ajusté ou à la perte d'exploitation non conforme aux IFRS est présenté plus loin dans ce document.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées et offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques. Elle propose aussi une huile de krill de première qualité fabriquée dans ses usines ultramodernes, ainsi

que divers ingrédients spécialisés, comme des huiles marines et des huiles de graines. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis, sous la marque OCEANO3^{MC}, en ligne au www.oceano3.com. La marque OCEANO3^{MC} est aussi vendue en vrac à des distributeurs sans marque. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 48 %, Acasti. Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie sévère.

Lancement du NKO® Omega Plus

Le 15 septembre 2016, Neptune a annoncé que NKO® Omega Plus sera dorénavant un produit à base d'huile de krill avec l'une des plus fortes concentrations d'oméga-3 disponible sur le marché. Le procédé d'extraction unique de Neptune permet au produit NKO® Omega Plus de contenir jusqu'à 30% de plus d'oméga-3 que les produits d'huile de krill typiquement sur le marché aujourd'hui.

Initiatives de productivité générant des résultats

Projet Turbo, une initiative à l'échelle de l'entreprise introduite pour accroître l'efficacité et la performance opérationnelle est bien en cours. Entre autres choses, Neptune se concentre sur l'optimisation des processus d'affaires et la réduction des frais généraux et administratifs. Puisque Neptune accroît l'efficacité de sa productivité à l'échelle de toute l'entreprise, cela devrait dorénavant se traduire par un renforcement des résultats financiers. Jusqu'à présent, Neptune a identifié et mis en place des initiatives qui généreront des économies projetées d'approximativement 5 millions \$, avec environ 85 % déjà reflété dans les résultats au 31 août 2016.

Ressources humaines

Neptune, Biodroga et Acasti emploient actuellement 129 salariés. Le 29 juin 2016, une convention collective a été signée pour une période de 2 ans avec certains employés de l'usine de Sherbrooke. La direction est d'avis que la certification n'a aucune incidence sur les activités de Neptune à son usine à Sherbrooke.

Financement par emprunt

Le 20 avril 2016, la Société a annoncé la signature d'un prêt à terme de 2,10 millions de livres sterling (3,822 millions \$) avec Bank and Clients PLC (« B&C »), une banque du Royaume-Uni. Garanti par une sûreté de second rang, le prêt à terme de quatre ans porte intérêt à un taux de 12 % par année et prévoit un congé de 15 mois pour le remboursement du principal, après quoi le prêt sera remboursable mensuellement sur une période de 33 mois. Le produit du prêt a servi à combler les besoins en fonds de roulement de la Société, tels que les comptes à recevoir et les inventaires, ainsi qu'à soutenir la croissance future.

Brevets et contrats de licence

Le 3 octobre 2016, Neptune et Aker BioMarine (« Aker ») ont annoncé qu'elles ont conclu un accord général de concession réciproque de licences, mettant ainsi fin au contentieux entre les deux entreprises. L'accord met fin à tous les litiges en cours. Aker conserve l'accès aux brevets de composition de Neptune, contre des redevances de 10 M\$ US payables sur 15 mois. Neptune acquiert les droits d'utilisation du portefeuille spécifique de brevets d'huile de krill d'Aker contre des redevances de 4 M\$ US payables sur 15 mois également. L'accord devrait instaurer une paix durable qui permettra aux deux sociétés de se concentrer sur la croissance et la création de valeur.

Appel de la décision du PTAB par Enzymotec : nous vous référons au rapport de gestion annuel de 2016 pour les détails puisqu'aucun développement n'est survenu durant ce trimestre.

Aux termes de l'accord de règlement conclu avec Enzymotec le 27 avril 2014, les obligations en matière de redevances en Australie dépendaient également de l'issue d'une demande de réexamen auprès du Bureau des brevets de l'Australie pour la révision de certaines revendications du brevet australien portant sur la composition accordé à Neptune (AU 2002322233). Enzymotec avait décidé d'aller de l'avant avec sa demande de réexamen du brevet. Le 25 mai 2015, le Bureau des brevets de l'Australie a confirmé que toutes les revendications du brevet australien de Neptune étaient brevetables. Le 28 juillet 2015, Enzymotec a à nouveau déposé une demande de réexamen en Australie à l'égard du même brevet, laquelle a été rejetée dans sa totalité par le Bureau des brevets d'Australie au début du mois de septembre 2015, confirmant encore une fois la validité du

brevet australien AU 2002322233 de Neptune sur la composition. En septembre et en octobre dernier, Enzymotec a déposé une troisième (rejetée) et une quatrième demande de réexamen en Australie. Le 16 mai dernier, le bureau des Brevets de l'Australie a confirmé que toutes les revendications du brevet australien de Neptune étaient innovatrices, mais que certaines étaient toutefois évidentes et donc invalides. Nous sommes en désaccord avec le bureau des Brevets de l'Australie quant à leur conclusion sur l'évidence à l'égard de certaines des revendications, et nous avons déposé notre position à cet égard en juillet 2016. Ceci étant dit, Enzymotec n'a pas réussi, malgré cette quatrième tentative à invalider les revendications qui déclenchent le versement de royalties, et ces dernières sont toujours dues à Neptune sur les ventes d'Enzymotec en Australie depuis le 27 avril 2014. Aucune royauté n'a été comptabilisée par Neptune dans ses états financiers pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016. Neptune travaille présentement à recouvrer les royalties dues par Enzymotec.

Élection des administrateurs

Le 15 juillet 2016, la Société a annoncé que les candidats désignés dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 14 juin 2016 ont été élus à titre d'administrateurs de Neptune à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 12 juillet 2016. Le conseil d'administration est actuellement composé des administrateurs suivants : Pierre Fitzgibbon, Katherine Crewe, Ronald Denis, James S. Hamilton, John M. Moretz, François R. Roy, Leendert H. Staal, Victor Neufeld et Richard P. Schottenfeld.

Changement de fin d'année financière pour le 31 mars

Le 15 juillet 2016, la Société a annoncé qu'elle fera la transition vers une nouvelle date de fin d'année financière en 2017. Par conséquent, la fin d'année financière de la Société aura lieu le 31 mars 2017 plutôt que le 28 février 2017. Le changement de fin d'année financière permettra à la Société d'être mieux alignée avec les comparables de l'industrie et les périodes trimestrielles usuelles. Pour les fins de dépôts réglementaires, la Société annoncera les résultats de son année financière de transition de 13 mois le 31 mars 2017, ayant une période intérimaire de 4 mois du 1er décembre 2016 au 31 mars 2017.

Événements subséquents

Le 3 octobre 2016, Neptune et Aker ont annoncé qu'elles ont conclu un accord général de concession réciproque de licences, mettant ainsi fin au contentieux entre les deux entreprises. L'accord met fin à tous les litiges en cours. Voir la section « Brevets et contrats de licence ».

Le 7 octobre 2016, Neptune, par l'intermédiaire de Biodroga, a conclu avec Ingénutra Inc. un accord commercial mondial exclusif assorti de redevances pour son ingrédient de spécialité breveté et éprouvé cliniquement, MaxSimil. Unique en son genre, le dispositif d'administration MaxSimil augmente la biodisponibilité et la capacité d'absorption des produits nutraceutiques liposolubles ou à base de lipides, comme les huiles de poisson riches en oméga-3 et les vitamines A, D, K, E et CoQ10. L'accord confère à Neptune le droit de fabriquer, de distribuer et de vendre MaxSimil sur les marchés de produits nutraceutiques partout dans le monde. Ses conditions laissent également entrevoir la possibilité d'une collaboration entre les deux sociétés pour la tenue d'essais cliniques.

À propos d'Acasti

Acasti se prépare maintenant pour les discussions avec la Food and Drug Administration (« FDA ») au sujet des prochaines étapes dans le plan de développement de CaPre^{MD}, incluant l'étude clinique de phase 3. Un tel échange devrait permettre à la FDA de fournir ses commentaires quant au plan d'Acasti et de clarifier ou de répondre à des questions spécifiques que la FDA peut avoir avant ces prochaines étapes en vue de l'étude clinique de phase 3. Cet échange peut prendre la forme de communication écrite, de discussions et de rencontres potentielles en personne avec la FDA.

Acasti a l'intention d'entreprendre un essai clinique de phase 3 en Amérique du Nord sur une population de patients présentant des taux très élevés de triglycérides (supérieurs ou égaux à 500 mg/dL).

Acasti entend poursuivre la voie réglementaire pour CaPre^{MD} en vertu de l'article 505(b)(2) de la Loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques des États-Unis et a récemment conclu l'étude de transition de biodisponibilité, comparant CaPre^{MD} à un médicament de prescription d'oméga-3 (LOVAZA) comme un moyen d'établir un pont scientifique entre les deux. Les résultats de cette étude devraient soutenir la faisabilité d'une voie réglementaire 505(b)(2) et aidera Acasti à optimiser la conception du protocole de l'étude clinique de phase 3. La voie d'approbation de 505(b)(2) a été utilisée par de nombreuses autres entreprises et les experts d'Acasti en réglementation et en études cliniques croient qu'une telle stratégie est mieux pour CaPre^{MD}. Cela devrait permettre à Acasti d'optimiser l'avancement de CaPre^{MD} tout en profitant d'importantes données cliniques

et non cliniques déjà disponibles du LOVAZA, un médicament d'ordonnance d'oméga-3 déjà approuvé par la FDA. De plus, cela devrait réduire les coûts prévus et rationaliser le programme global de développement de CaPre^{MD} requis pour appuyer le dépôt d'une demande de drogue nouvelle (« NDA »).

La finalisation et la réalisation du programme global de développement d'Acasti et de l'étude essentiel de la phase 3 y compris les coûts et les échéanciers dépendent des commentaires et directives de la FDA. Acasti continuera à travailler en étroite collaboration avec la FDA afin de s'assurer qu'elle est alignée avec leur point de vue sur le développement clinique de CaPre^{MD}. Acasti croit pouvoir entreprendre la phase 3 de l'étude avant la fin de 2017.

Du temps et des capitaux additionnels seront nécessaires pour compléter le programme de développement du CaPre^{MD} et accomplir le dépôt d'une NDA en vue d'obtenir l'approbation du CaPre^{MD} aux États-Unis par la FDA avant de pouvoir le commercialiser. Dans un premier temps, Acasti vise une demande d'approbation de CaPre^{MD} pour le traitement de l'hypertriglycéridémie sévère.

Le 14 septembre 2016, Acasti a annoncé les données de son étude de biodisponibilité ouverte, aléatoire, à permutations quadruple et croisée, laquelle comparait CaPre^{MD}, qui fut administré en une seule dose de 4 grammes soit à jeun ou avec la prise d'un repas, avec un médicament approuvé pour l'hypertriglycéridémie, LOVAZA chez 56 volontaires en santé. L'étude a atteint son objectif primaire et a démontré qu'après l'administration de CaPre^{MD}, les niveaux d'acides gras oméga-3 acide eicosapentaénoïque (« EPA ») et acide docosahexaénoïque (« DHA ») ne dépassaient pas les niveaux obtenus après l'administration de 4 grammes de LOVAZA chez les sujets nourris d'un repas à haute teneur en gras. Ces résultats appuient le fondement prétendant un profil de tolérance comparable entre les deux produits.

Par ailleurs, chez les sujets à jeun, CaPre^{MD} a démontré une meilleure biodisponibilité que LOVAZA, telle que mesurée par les concentrations sanguines d'EPA et DHA. Tel que rapporté précédemment, la biodisponibilité du CaPre^{MD} n'est pas significativement réduite lorsque pris avec un repas à faible teneur en gras par rapport à un repas à haute teneur en gras. Cela pourrait représenter un avantage clinique important pour CaPre^{MD} sur LOVAZA puisque l'administration avec un repas à faible teneur en gras représente un régime plus approprié pour les personnes ayant une hypertriglycéridémie qui suivent une diète alimentaire restreinte.

Le 1^{er} mars 2016, Acasti a annoncé la démission de Jerald D. Wenker, Harlan W. Waksal, Adrian Montgomery et Reed V. Tuckson comme administrateurs d'Acasti effective au 29 février 2016. À pareille date, Acasti a annoncé la nomination du Dr. Roderick Carter en tant que président exécutif du conseil d'administration et Pierre Fitzgibbon à titre de membre du conseil d'Acasti.

Le 22 mars 2016, Acasti a reçu un avis de déficience du NASDAQ confirmant qu'Acasti ne respecte plus le règlement 5605 de NASDAQ qui requiert que le comité d'audit soit constitué d'un minimum de trois administrateurs indépendants. Le 12 juillet 2016, Acasti a satisfait aux exigences d'inscription au règlement 5605 de NASDAQ par la nomination de trois administrateurs indépendants au comité d'audit. Le comité d'audit est actuellement composé des personnes suivantes : M. Canan, président du comité d'audit, le Dr. Staal et le Dr. Carter.

Acasti a nommé Mme Jan D'Alvise en tant que présidente et chef de la direction à compter du 1^{er} juin 2016.

Le 15 juillet 2016, Acasti a annoncé, à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, que les candidats énumérés à la circulaire de procuration ont été élus à titre d'administrateurs d'Acasti. Le conseil d'administration est actuellement composé des administrateurs suivants : Mme Jan D'Alvise, M. John Canan, Dr. Roderick Carter (président), M. Jim Hamilton et le Dr. Leendert Staal.

Des renseignements supplémentaires à l'égard d'Acasti peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a deux secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités d'exploitation stratégiques de la Société. Les unités d'exploitation stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités d'exploitation stratégiques, le principal décideur opérationnel de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs de la Société :

- Le secteur nutraceutique produit et commercialise des produits nutraceutiques et des solutions clés en main principalement pour des oméga-3 en gélules et en liquide.
- Le secteur cardiovasculaire développe et commercialise des aliments médicaux et des produits pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le principal décideur opérationnel de la Société. Le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

Principales informations financières par secteur

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières par secteur :

Période de trois mois terminée le 31 août 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 587	4	–	11 591
Marge brute	2 587	4	–	2 591
Charges de recherche et de développement	(356)	(1 598)	581	(1 373)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 496)	(856)	–	(3 352)
Perte provenant des opérations	(265)	(2 450)	581	(2 134)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(395)	120	(2)	(277)
Impôt sur le résultat	(8)	–	–	(8)
Perte nette	(668)	(2 330)	579	(2 419)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(668)	(2 330)	579	(2 419)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	767	614	(581)	800
Charges financières	683	2	(38)	647
Produits financiers	(320)	(57)	38	(339)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	32	(65)	2	(31)
Rémunération à base d'actions	253	210	–	463
Impôt sur le résultat	8	–	–	8
Frais d'acquisition	14	–	–	14
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	769	(1 626)	–	(857)

¹ Le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

Période de trois mois terminée le 31 août 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	4 371	7	–	4 378
Marge brute	690	5	–	695
Charges de recherche et de développement	(458)	(1 662)	581	(1 539)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 795)	(503)	–	(3 298)
Recouvrement des assurances	724	–	–	724
Perte provenant des opérations	(1 839)	(2 160)	581	(3 418)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(57)	919	(1)	861
Perte nette	(1 896)	(1 241)	580	(2 557)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(1 896)	(1 241)	580	(2 557)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	598	595	(581)	612
Charges financières	333	1	–	334
Produits financiers	(335)	(896)	–	(1 231)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	59	(24)	1	36
Rémunération à base d'actions	345	81	–	426
Recouvrement des assurances	(724)	–	–	(724)
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	(1 620)	(1 484)	–	(3 104)

Période de six mois terminée le 31 août 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	22 841	7	–	22 848
Marge brute	6 104	7	–	6 111
Charges de recherche et de développement	(751)	(3 993)	1 161	(3 583)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(5 686)	(1 423)	–	(7 109)
Perte provenant des opérations	(333)	(5 409)	1 161	(4 581)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(1 285)	(75)	(3)	(1 363)
Impôt sur le résultat	(300)	–	–	(300)
Perte nette	(1 918)	(5 484)	1 158	(6 244)
Total des actifs	119 591	23 552	(45 775)	97 368
Trésorerie et placements à court terme	7 125	8 124	–	15 249
Fonds de roulement ²	14 074	6 047	–	20 121
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(1 918)	(5 484)	1 158	(6 244)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 532	1 223	(1 161)	1 594
Charges financières	1 251	279	(83)	1 447
Produits financiers	(1)	(106)	83	(24)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	35	(98)	3	(60)
Rémunération à base d'actions	670	275	–	945
Impôt sur le résultat	300	–	–	300
Frais d'acquisition	38	–	–	38
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	1 907	(3 911)	–	(2 004)

¹ Le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Période de six mois terminée le 31 août 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	7 412	12	(342)	7 082
Marge brute	(69)	7	(85)	(147)
Charges de recherche et de développement	(864)	(3 642)	1 246	(3 260)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(5 786)	(1 134)	–	(6 920)
Recouvrement des assurances	724	–	–	724
Perte provenant des opérations	(5 995)	(4 769)	1 161	(9 603)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(427)	2 562	(55)	2 080
Perte nette	(6 422)	(2 207)	1 106	(7 523)
Total des actifs	102 664	33 027	(46 805)	88 886
Trésorerie et placements à court terme	3 430	15 766	–	19 196
Fonds de roulement ²	16 207	15 195	–	31 402
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(6 422)	(2 207)	1 106	(7 523)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 190	1 183	(1 161)	1 212
Charges financières	663	2	–	665
Produits financiers	(296)	(832)	–	(1 128)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	60	(1 732)	55	(1 617)
Rémunération à base d'actions	686	157	–	843
Recouvrement des assurances	(724)	–	–	(724)
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	(4 843)	(3 429)	–	(8 272)

Les écarts entre les sommes de tous les secteurs et les soldes consolidés s'expliquent principalement par l'exploitation du secteur cardiovasculaire au terme de la licence émise par le secteur nutraceutique, détenteur ultime de la propriété intellectuelle originale employée dans les applications pharmaceutiques. Les immobilisations incorporelles associées à la licence du secteur cardiovasculaire et leur dotation à l'amortissement sont éliminées à la consolidation. Les placements intersectoriels et les soldes à payer ou à recevoir sont à l'origine d'autres éliminations d'actifs et de passifs des secteurs à présenter.

Principaux ratios du secteur nutraceutique

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Principaux ratios (en % du total des produits):				
Marge brute	22%	16%	27%	(1%)
Charges de recherche et de développement	3%	10%	3%	12%
Frais de vente, généraux et charges administratives	22%	64%	25%	78%
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS) ¹	7%	(37%)	8%	(65%)

¹ Le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU SECTEUR NUTRACEUTIQUE

Produits

Le total des produits s'est chiffré à 11 587 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, ce qui représente une hausse de 165 % par rapport à 4 371 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Le total des produits s'est chiffré à 22 841 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, ce qui représente une hausse de 208 % par rapport à 7 412 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. La hausse pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 est principalement attribuable aux produits réalisés par Biodroga, la nouvelle société acquise le 7 janvier 2016 et à une bonne performance des produits à base de krill représentant une augmentation de respectivement 32 % et 47 % comparativement à l'an dernier.

Le total des produits pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 inclut des revenus de redevances de respectivement 273 \$ et 401 \$ comparativement à 104 \$ et 491 \$ pour les périodes correspondantes de 2015.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes du total des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés au contrôle et à l'assurance de la qualité, à la gestion des stocks, à la sous-traitance, des coûts d'entretien et de mise en service et des coûts d'entreposage.

La marge brute de la période de trois mois terminée le 31 août 2016 s'est chiffrée à 2 587 \$, comparativement à 690 \$ pour la période correspondante de 2015. La marge brute de la période de six mois terminée le 31 août 2016 s'est chiffrée à 6 104 \$, comparativement à une perte de 69 \$ pour la période correspondante de 2015. La hausse de la marge brute pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 comparativement à la période correspondante de l'année précédente est principalement attribuable à la diminution des coûts de production et à une meilleure efficacité dans les opérations, ainsi qu'à la contribution de Biodroga. La marge brute de l'année dernière inclut des coûts indirects de production non attribués de respectivement 441 \$ et 2 174 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015 dû au niveau de production plus faible que prévu. La marge brute de l'année dernière inclut également un renversement de dépréciation des stocks de 1 406 \$ contrebalancé par une dépréciation des stocks de 945 \$ pour les mêmes périodes.

Ces améliorations se sont traduites par une augmentation de la marge brute en % du total des produits, soit de 16 % pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 à 22 % pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, et plus significativement d'une marge négative de 1 % pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 à une marge positive de 27 % pour la période de six mois terminée le 31 août 2016.

Charges de recherche et de développement

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 356 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 102 \$ comparativement à 458 \$ pour la période correspondante de 2015. Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 751 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 113 \$ comparativement à 864 \$ pour la période correspondante de 2015. Les diminutions sont principalement attribuables à la dépréciation d'immobilisations incorporelles de 103 \$ qui était incluse dans les périodes correspondantes de 2015.

Frais de vente, généraux et charges administratives

Les frais de vente, généraux et charges administratives se sont élevés à 2 496 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 299 \$ comparativement à 2 795 \$ pour la période correspondante de 2015. Les frais de vente, généraux et charges administratives se sont élevés à 5 686 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 100 \$ comparativement à 5 786 \$ pour la période correspondante de 2015. Les diminutions sont principalement attribuables à une diminution des salaires et avantages sociaux, des indemnités et à un crédit de taxes foncières partiellement contrebalancés par les frais de vente, généraux et charges administratives de Biodroga.

BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)

Le BAIIA ajusté s'est amélioré de 2 389 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016 pour s'établir à un BAIIA ajusté de 769 \$, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 1 620 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Le BAIIA ajusté s'est amélioré de 6 750 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016 pour s'établir à un

BAIIA ajusté de 1 907 \$, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 4 843 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015.

L'amélioration du BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 est principalement attribuable à l'augmentation des revenus, à la diminution des coûts de production et à une meilleure efficacité dans les opérations, ainsi qu'à la contribution de Biodroga. L'amélioration est également attribuable aux coûts indirects de production non attribués de respectivement 441 \$ et 2 174 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015 dû au niveau de production plus faible que prévu, au renversement de dépréciation des stocks de 1 406 \$ contrebalancé par une dépréciation des stocks de 945 \$ pour les mêmes périodes.

Charges financières nettes (produits financiers nets)

Les produits financiers se sont chiffrés à 320 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 15 \$ comparativement à 335 \$ pour la période correspondante de 2015. Les produits financiers se sont chiffrés à 1 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, en baisse de 295 \$ comparativement à 296 \$ pour la période correspondante de 2015. La diminution de 295 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016 est attribuable à la variation du gain de change.

Les charges financières se sont chiffrées à 683 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, en hausse de 350 \$ comparativement à 333 \$ pour la période correspondante de 2015. Les charges financières se sont chiffrées à 1 251 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, en hausse de 588 \$ comparativement à 663 \$ pour la période correspondante de 2015. L'augmentation pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 est principalement attribuable à la hausse des intérêts liés aux prêts et emprunts. La hausse des intérêts liés aux prêts et emprunts est attribuable au financement de l'acquisition d'entreprise qui a eu lieu en janvier 2016 et au nouveau financement obtenu de B&C le 20 avril 2016. La hausse est également due à l'augmentation de la charge d'intérêts sur le prêt garanti d'Investissement Québec, pour lequel le taux d'intérêt a augmenté le 1^{er} janvier 2016.

Le changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés s'est chiffré à une perte de 32 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, comparativement à 59 \$ pour la période correspondante de 2015. Le changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés s'est chiffré à une perte de 35 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, comparativement à 60 \$ pour la période correspondante de 2015.

Impôt sur le résultat

La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2016 inclut une charge d'impôt différé de 8 \$. La perte nette de la période de six mois terminée le 31 août 2016 inclut une charge d'impôt différé de 300 \$. La charge d'impôt différé pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 août 2016 est le résultat de l'utilisation des actifs d'impôt différé comptabilisés suite à l'acquisition de Biodroga le 7 janvier 2016.

Perte nette

Le secteur nutraceutique a inscrit une perte nette de 668 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, soit une réduction de 1 228 \$ comparativement à une perte nette de 1 896 \$ enregistrée pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Le secteur nutraceutique a inscrit une perte nette de 1 918 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, soit une réduction de 4 504 \$ comparativement à une perte nette de 6 422 \$ enregistrée pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. La perte nette pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015 inclut un recouvrement des assurances d'un montant de 724 \$.

La réduction de la perte nette pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 est principalement attribuable aux mêmes raisons citées précédemment pour expliquer l'amélioration du BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016. Cette diminution est partiellement contrebalancée par une hausse des charges financières de 350 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016. Pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, la diminution est partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt sur le revenu de 300 \$, une hausse des charges financières de 588 \$ et par une diminution des produits financiers de 295 \$.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU SECTEUR CARDIOVASCULAIRE (Acasti)**Perte d'exploitation non conforme aux IFRS**

La perte d'exploitation non conforme aux IFRS a augmenté de 140 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016 pour s'établir à 1 625 \$, comparativement à 1 485 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, essentiellement en raison de la hausse des charges générales et administratives, plus particulièrement en raison de la rémunération et les frais de consultants, avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements.

Les charges de recherche et de développement ont diminué de 95 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des honoraires professionnels de 284 \$, essentiellement contrebalancée par l'augmentation des contrats de recherche de 219 \$. Puisqu'Acasti a continué d'aller de l'avant avec son programme de développement, la composition des dépenses a également changé, entre autre en raison de l'augmentation des contrats de recherches en lien avec la poursuite de l'étude clinique de biodisponibilité, lancée au début de l'exercice 2017 dans le but d'établir le pont scientifique justifiant son intention de poursuivre la voie réglementaire en vertu de l'article 505(b)(2).

L'augmentation des charges générales et administratives de 235 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements s'explique principalement par l'augmentation des salaires et avantages du personnel de 164 \$, principalement avec l'ajout de nouveaux membres de la direction, des honoraires professionnels de 67 \$ et des relations avec les investisseurs de 33 \$, essentiellement contrebalancée par les augmentations des frais administratifs de 36 \$.

La perte d'exploitation non conforme aux IFRS a augmenté de 481 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2016 pour s'établir à 3 911 \$, comparativement à 3 430 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, essentiellement dû la hausse des charges de recherche et de développement, plus particulièrement en raison des contrats de recherche avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements.

Les charges de recherche et de développement ont augmenté de 296 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des contrats de recherche de 928 \$ et des salaires et des avantages du personnel de 119 \$, essentiellement contrebalancée par les diminutions des honoraires professionnels de 672 \$ et des autres charges de 62 \$. L'augmentation de 928 \$ dans les contrats de recherche est due aux hausses de l'étude clinique de biodisponibilité initiée au début de l'année financière 2017. Acasti a également continué le développement de procédé pharmaceutique et analytique ainsi que la mise à l'échelle du contrôle manufacturier chimique.

L'augmentation des charges générales et administratives de 185 \$ avant la prise en considération de la rémunération à base d'actions et des amortissements s'explique principalement par l'augmentation des salaires et avantages du personnel de 185 \$ et des honoraires professionnels de 116 \$. L'augmentation est essentiellement contrebalancée par les diminutions des frais administratifs de 116 \$ et des relations avec les investisseurs de 39 \$.

Perte nette

Acasti a réalisé une perte nette pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, de 2 330 \$, ou 0,22 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1 241 \$, ou 0,12 \$ par action, pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Ces résultats découlent essentiellement des facteurs susmentionnés dans la rubrique « Perte d'exploitation non conforme aux IFRS » de même que de la réduction du gain de change de 879 \$.

Acasti a réalisé une perte nette pour la période de six mois terminée le 31 août 2016, de 5 484 \$, ou 0,51 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2 206 \$, ou 0,21 \$ par action, pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. Ces résultats découlent essentiellement des facteurs susmentionnés dans la rubrique « Perte d'exploitation non conforme aux IFRS », de même que de la réduction de la valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription de 98 \$ comparé à une réduction de 1 732 \$ pour la période antérieure, une perte de change de 264 \$ comparé à un gain dans la période antérieure de 804 \$ et une augmentation de la rémunération à base d'actions de 191 \$, principalement contrebalancée par une légère augmentation de l'amortissement de 41 \$. La rémunération à base d'actions a augmenté en raison des nouveaux octrois au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2016.

SITUATION DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Nos opérations, nos programmes de recherche et de développement, nos dépenses en capital et notre acquisition ont été principalement financés par nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et nos liquidités, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires et notre dette.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer les fluctuations de taux d'intérêt. La juste valeur de ce swap est présentée sous la section des autres passifs financiers. En vertu de ce swap dégressif d'un montant nominal initial de 5 625 \$ (valeur de 5 156 \$ au 31 août 2016), échéant le 27 décembre 2018, la Société paie un taux d'intérêt fixe de 2,94 % majoré d'une marge applicable et reçoit un taux variable basé sur le taux préférentiel. Ce swap de taux d'intérêt a été désigné comme couverture des flux de trésorerie pour le paiement d'intérêt variable sur le prêt d'un montant de 6 692 \$ au 31 août 2016.

Au cours du trimestre, la Société a conclu des contrats de swap de devises étrangères pour gérer le risque de change. La juste valeur de ces swaps est présentée sous la section des autres actifs financiers et autres passifs financiers. En vertu du swap de devises étrangères GBP pour \$ CA d'un montant nominal initial de 3 640 \$, échéant le 30 avril 2018, la Société reçoit un taux fixe de 12 %. En vertu du swap de devises étrangères \$ CA pour \$ US d'un montant nominal initial de 2,769 \$ US, échéant le 30 avril 2018, la Société paie un taux fixe de 13.17 %. Le risque de change sur la charge d'intérêt et les remboursements de la dette alors convertis en \$ US sont pratiquement naturellement couverts par les revenus et les créances de la Société libellés en \$ US. La Société n'a pas appliqué la comptabilité de couverture aux différences de change entre la monnaie fonctionnelle des opérations étrangères et la monnaie fonctionnelle de la Société.

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2016, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 3 371 \$, une amélioration de 8 367 \$ comparativement à une diminution des liquidités de 4 996 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. La diminution des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016 est principalement attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation qui ont généré 4 630 \$ comparativement à une utilisation des liquidités de 2 851 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Les clients et autres débiteurs, les stocks et les charges payées d'avance ont diminué du 31 mai 2016 au 31 août 2016 et les fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté au cours de la même période. La diminution des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016 est également attribuable à la diminution de la perte nette enregistrée durant la période de trois mois terminée le 31 août 2016 comparée à la perte nette enregistrée durant la période de trois mois terminée le 31 août 2015, après les ajustements liés aux éléments hors caisse, tel que décrit dans la rubrique de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS ci-dessus.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2016, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 2 199 \$, une amélioration de 10 150 \$ comparativement à une diminution des liquidités de 7 951 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. La diminution des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2016 est principalement attribuable à la diminution de la perte nette enregistrée durant la période de six mois terminée le 31 août 2016 comparée à la perte nette enregistrée durant la période de six mois terminée le 31 août 2015, après les ajustements liés aux éléments hors caisse, tel que décrit dans la rubrique de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS ci-dessus. La diminution des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2016 est également attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation qui ont généré 4 933 \$ comparativement à une utilisation des liquidités de 240 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. Les clients et autres débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance et les fournisseurs et autre créditeurs ont diminué du 29 février 2016 au 31 août 2016.

Activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2016, sauf pour les variations des placements à court terme qui ont généré de la trésorerie s'élevant à 1 806 \$ pour financer les opérations, les liquidités utilisées par les activités d'investissement ont été pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (546 \$) principalement liées aux équipements de recherche et développement pour Acasti. L'exercice dernier, un montant de 324 \$ a été investi dans les immobilisations corporelles pour l'usine.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2016, sauf pour les variations des placements à court terme qui ont généré de la trésorerie s'élevant à 2 821 \$ pour financer les opérations, les liquidités utilisées par les activités d'investissement ont été pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (1 151 \$) principalement liées aux équipements de recherche et développement pour Acasti. L'exercice dernier, un montant de 850 \$ a été investi dans les immobilisations corporelles principalement pour l'usine.

Activités de financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2016, les activités de financement ont utilisé des liquidités de 2 121 \$ principalement pour les remboursements des prêts et emprunts de 1 824 \$ et pour le paiement des intérêts de 527 \$. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2015, les activités de financement ont utilisé des liquidités de 233 \$ principalement pour le paiement des intérêts.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2016, les activités de financement ont utilisé des liquidités de 1 448 \$ principalement pour les remboursements des prêts et emprunts de 3 933 \$ et pour le paiement des intérêts de 1 060 \$. Cette augmentation est partiellement contrebalancée par une augmentation des prêts et emprunts de 3 675 \$ provenant de la nouvelle dette de B&C. Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2015, les activités de financement ont utilisé 445 \$ de liquidités principalement pour le paiement des intérêts.

Au 31 août 2016, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 12 124 \$. De ce montant, 7 124 \$ correspondent à des capitaux qu'Acasti a réunis au moyen d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé en 2014 en vue du développement de nouveaux produits et de leur commercialisation. Par conséquent, ces sommes ne sont pas rapidement et facilement accessibles par le secteur nutraceutique. La Société a également des placements à court terme réservés d'un montant de 3 125 \$ qui sont engagés pour le prêt encouru lors de l'acquisition de Biodroga et pour les contrats de swap de devises étrangères.

La Société a une ligne de crédit bancaire autorisée de 1 800 \$, dont une somme de 890 \$ était disponible au 31 août 2016. Le 20 avril 2016, la Société a signé une entente de prêt à terme d'environ 3 675 \$ avec B&C (se reporter à la rubrique Financement par emprunt de la section Aperçu des activités).

La direction est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme, son financement disponible, sa marge brute prévue sur la vente de produits, ses versements de redevances à recevoir et ses crédits d'impôt sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour les douze prochains mois. La principale hypothèse sous-jacente à cette affirmation est sa capacité de continuer à réaliser des revenus plus importants et d'accroître son efficacité de façon continue ainsi que sa performance opérationnelle.

Si les attentes de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités dans un avenir rapproché, y compris le recours aux marchés financiers et la contraction d'emprunts supplémentaires, hypothèse que la direction envisage aisément, bien que rien ne garantisse que la Société pourra effectivement avoir recours aux marchés financiers et obtenir du financement additionnel par emprunt. Si Acasti ne trouve pas de financement supplémentaire, il existe une grande incertitude entourant sa capacité à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La direction d'Acasti a des motifs raisonnables de croire qu'elle trouvera ce financement supplémentaire.

En outre, Acasti est exposée à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à l'atteinte d'objectifs de développement telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Acasti devra financer ses activités de recherche et de développement et ses études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, Acasti prévoit conclure des alliances stratégiques et réunir les capitaux nécessaires. Il est prévu que les produits développés par Acasti nécessiteront l'approbation de la U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité d'Acasti de réussir à plus long terme à mener des activités rentables dépend d'un certain nombre de facteurs qui échappent à la volonté de la direction.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières consolidées pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015. Les variations de ces montants ont été expliquées dans la section des informations sectorielles ci-dessus.

(non audités)	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 591	4 378	22 848	7 082
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(857)	(3 104)	(2 004)	(8 272)
Perte nette	(2 419)	(2 557)	(6 244)	(7 523)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(1 191)	(1 875)	(3 348)	(6 309)
Perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,02)	(0,04)	(0,08)
Total des actifs			97 368	88 886
Fonds de roulement ²			20 121	31 402
Passifs financiers non courants			20 394	12 911
Capitaux propres attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			53 276	55 284

¹ Le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

Comme il est expliqué ailleurs dans le présent rapport, les produits de la Société sont presque entièrement générés par le secteur nutraceutique. Le secteur cardiovasculaire mène des activités de recherche et a subi des pertes depuis la fondation. Les résultats trimestriels sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	31 août 2016 \$	31 mai 2016 \$	29 février 2016 \$	30 novembre 2015 \$
Total des produits	11 591	11 257	10 030	5 520
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(857)	(1 147)	(493)	(2 451)
Perte nette	(2 419)	(3 824)	(379)	(2 928)
Revenu net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(1 191)	(2 157)	615	(1 776)
Bénéfice (perte) de base et diluée par action	(0,02)	(0,03)	0,01	(0,02)

	31 août 2015 \$	31 mai 2015 \$	28 février 2015 \$	30 novembre 2014 \$
Total des produits	4 378	2 704	4 021	4 735
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(3 104)	(5 168)	(9 964)	(4 315)
Bénéfice net (perte nette)	(2 557)	(4 966)	(10 679)	74
Perte nette attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(1 875)	(4 434)	(9 220)	(1 333)
Perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,06)	(0,12)	(0,02)

La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2016 inclut des charges financières d'un montant de 647 \$ représentant les intérêts sur les prêts et emprunts. La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2016 inclut des charges financières pour un montant de 1 129 \$ qui est composé des intérêts sur les prêts et emprunts de 635 \$ et d'une perte de change de 494 \$. La perte nette du trimestre terminé le 29 février 2016 inclut le recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 046 \$ dû à la comptabilisation d'actifs d'impôt différés de la Société non précédemment reconnus puisqu'une rentabilité future est attendue de la société acquise Biodroga et de l'impôt différé sur les résultats nets de Biodroga depuis la date d'acquisition. La perte nette du trimestre terminé le 30 novembre 2015 inclut un profit découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription de 343 \$ et un autre produit de recouvrement d'assurances de 500 \$.

La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2015 inclut des coûts indirects de production non attribués de 441 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu, la dépréciation des stocks de 945 \$ et le renversement de la dépréciation des stocks de 1 406 \$. La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2015 était composée d'un profit découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription de 1 653 \$ et incluait également des coûts indirects de production non attribués de 1 733 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu. La perte nette du trimestre terminé le 28 février 2015 inclut des coûts marginaux de 2 048 \$ liés aux problèmes de l'usine, la dépréciation des stocks de 4 043 \$ due à la dégradation des matières premières, une dépense de créances douteuses de 592 \$ et une perte de 681 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription. Le résultat net du trimestre terminé le 30 novembre 2014 était composé d'un profit de 5 043 \$ découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription.

¹ Le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes à l'état de la situation financière (autre que celles touchant les capitaux propres) survenues entre le 31 août 2016 et le 29 février 2016 :

Postes	Augmentation (diminution)	Explications
Trésorerie	2 335	Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement »
Placements à court terme	(3 212)	Échéance de placements
Clients et autres débiteurs	(3 494)	Réception de comptes débiteurs
Charges payées d'avance	(500)	Comptabilisation en dépenses des charges payées d'avance
Stocks	(3 094)	Augmentation des ventes
Placements court terme réservés	125	Garantie pour les swaps de devises étrangères
Immobilisations corporelles	(141)	Coûts liés aux équipements, déduction faite de l'amortissement
Immobilisations incorporelles	(366)	Amortissement
Actifs d'impôt différés	(256)	Utilisation des actifs d'impôt différés
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 316)	Paiements de fournisseurs et autres créditeurs
Produits différés	(186)	Comptabilisation en produits des produits différés
Impôt sur le résultat à payer	(301)	Paiement des impôts sur le résultat à payer
Prêts et emprunts	(422)	Financement de B&C moins les remboursements

Voir l'état des variations des capitaux propres pour le détail des variations des capitaux propres depuis le 29 février 2016.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES CONSOLIDÉES

Les dérivés sur les titres de capitaux propres de la Société, d'un montant de 56 \$ au 31 août 2016, n'engendrent pas de risque de liquidité puisqu'ils sont réglés en actions et, par conséquent, ils ont été exclus du tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et d'autres contrats au 31 août 2016 :

Paiements exigibles annuellement	31 août 2016					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et autres créditeurs	7 502 \$	7 502 \$	7 502 \$	– \$	– \$	– \$
Prêts et emprunts*	27 260	32 121	8 751	20 371	2 999	–
Contrat de swap de taux d'intérêt	23	23	12	11	–	–
Contrats de swap de devises étrangères	44	44	44	–	–	–
Ententes de recherche et de développement	–	2 295	2 295	–	–	–
Obligation d'achat	–	1 646	1 646	–	–	–
Contrats de location simple	–	2 751	684	1 019	688	360
Autres ententes	–	589	589	–	–	–
	34 829 \$	46 971 \$	21 523 \$	21 401 \$	3 687 \$	360 \$

*Comprennent les paiements d'intérêts à effectuer au taux contractuel.

Dans les termes des ententes de financement, la Société doit respecter certains ratios financiers. Au 31 août 2016, Neptune était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses emprunts.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2016 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers intermédiaires consolidés. L'IASB a publié les normes suivantes qui

comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 16 – Contrats de location

Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés au 31 août 2016.

MODIFICATION DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par M. Jim Hamilton, à titre de chef de la direction, et M. Mario Paradis, à titre de chef de la direction financière, portant notamment sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2016, il n'est survenu aucune modification dans le CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Limitation de l'étendue de la conception

La Société a limité l'étendue de ces contrôles et procédures de communication de l'information et CIIF afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise depuis une période maximale de 365 jours avant le dernier jour de la période visée par la déclaration annuelle. La Société a choisi d'exclure Biodroga comme le permet le règlement 52-109 et conformément aux pratiques acceptées par l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau qui suit présente l'information financière sommaire incluse dans les états financiers consolidés de la Société relative à l'entreprise acquise faisant l'objet d'une exclusion :

Biodroga	1er mars au
Données financières choisies des comptes du résultat	31 août 2016
Total des produits	12 354 \$
Revenus d'exploitation	1 689

Biodroga	Au
Données financières choisies de l'état de la situation financière	31 août 2016
Total des actifs courants	9 282 \$
Total des actifs non courants	14 610
Total des passifs courants	7 019
Total des passifs non courants	8 509

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations supplémentaires et à jour sur la Société peuvent être consultées sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, et sur le site Web d'EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Au 12 octobre 2016, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 77 945 548 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la TSX sous le symbole « NTB » et sur le NASDAQ Capital Market sous le symbole « NEPT ». Il y avait également 774 174 bons de souscription, 4 937 965 options et 425 354 unités d'actions différées en cours. Chaque bon de souscription, option ou unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action ordinaire nouvellement émise par la Société.

Au moment de leur exercice, les instruments mentionnés ci-après modifieront la répartition des capitaux propres entre la participation donnant le contrôle et celle ne donnant pas le contrôle, mais ne se traduiront pas par l'émission de nouvelles actions ordinaires par la Société. Neptune a émis 145 750 options d'achat d'actions d'Acasti visant des actions en circulation à cette date qu'elle détient dans cette filiale, chaque option étant exerçable en une action de catégorie A de la filiale. De plus, Acasti avait 18 400 000 bons de souscription de série 8 (y compris 592 500 bons de souscription détenus par la Société), 161 654 bons de souscription de série 9 et 1 028 551 options en circulation à cette date. Chaque bon de souscription de série 9, option et unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action de catégorie A nouvellement émise par Acasti. Dix bons de souscription de série 8 sont exerçables contre une action de catégorie A nouvellement émise par Acasti. Les informations relatives aux options d'achat d'actions, aux options et aux bons de souscription d'Acasti reflètent le regroupement d'actions survenu le 14 octobre 2015.